

## Une mare naturelle dans son jardin

### Les intérêts :

La création d'une zone humide dans le jardin présente de multiples intérêts pour la biodiversité :

- ❖ Ce micromilieu permet d'accueillir et de participer à la conservation d'une **faune** (des batraciens comme la grenouille verte ou le triton palmé mais aussi des libellules, ...) et une **flore** spécifiques qui participent à la biodiversité du jardin.
- ❖ Il existe 4 types de plantes qu'on peut y insérer : les **plantes des berges** comme les joncs, les **semi-aquatiques** comme les roseaux, les **flottantes** comme les nénuphars et les **submergées** comme les élodées.
- ❖ C'est également un point d'eau et la possibilité de multiples abris pour les animaux qui peuplent ou visitent votre jardin



### La création :



1. Lors du creusement de la mare, pensez à réaliser plusieurs paliers dont le plus profond doit être d'1 mètre minimum. Il permettra d'offrir une zone protégée du gel et de la faune. Il est primordial qu'une partie de la berge soit en pente douce pour offrir un accès à l'eau pour le bain des oiseaux par exemple. Cette dernière doit être exposée vers le sud pour favoriser le développement des différentes plantes.
2. Lorsque la bâche est placée, il est préférable de laisser la mare se remplir grâce aux précipitations et ne découpez l'excédent qu'une fois celle-ci remplie. Laissez 30cm de bâche sur le rebord et recouvrez ensuite celle-ci de terre de laquelle vous laisserez surgir la végétation spontanée.
3. Plantez dans le substrat de la mare quelques plantes aquatiques indigènes
4. **Attention !** Si vous souhaitez y introduire des poissons, les Koï et les poissons rouges sont des espèces exotiques et de grands destructeurs de la faune aquatiques. Ils sont donc à bannir de votre mare naturelle

### L'entretien :

- ❖ Votre mare va progressivement être envahie par la végétation aquatique. La gestion consiste à maintenir 2/3 de la surface de l'eau libre. La meilleure chose à faire est de retirer l'excédent, le laisser reposer sur le bord 1 ou 2 jours pour permettre aux petits invertébrés de regagner la mare puis évacuer ces plantes sur le compost par exemple. Cette opération peut être réalisée à la fin de l'été.
- ❖ Enlever les feuilles mortes tombées à la surface de l'eau en automne.
- ❖ Couper en hiver la végétation aérienne morte (roseaux, iris, ...)
- ❖ Procéder à un curage partiel de la mare (retirer l'excès de vase) tous les 5 ans.



